

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal Ordinaire – Commune du Glaizil

07.10.2021 – Début de séance : 20h00| *Réunion déclarée ouverte par* François COLLIN – Maire
Convocation du 30/09/2021

En présence de :

François COLLIN – Maire
Philippe MOREL – 1^{er} adjoint
Nathalie ARMAND – 2^{ème} adjoint et secrétaire de séance

Conseillers Municipaux :

Jean-Christophe EYRAUD
Guy GAUTHIER
Christian SAUVA
Damien HORLAVILLE
Delphine REY

Absents : Jean-Pierre GAUTHIER et Bernard JOURDAN qui ont donné procuration respectivement à Jean-Christophe EYRAUD et François COLLIN.

1/ Chantier forestier AFAB

Les coupes sont faites mais 2 parcelles non prévues sont rattachées ce qui explique la nouvelle délibération.

Ce sont les parcelles C505 et C5010 qui sont concernées.

Cette délibération est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ces coupes finalisées rapportent à la commune la somme totale de 4906,93€.

2/ Demande de subventions « Sécurisation Voirie de Pouillardencq »

Une demande de subvention est faite pour la reprise du soutènement de la route en face de la chapelle de Pouillardencq.

2 devis datant de janvier 2021 ont été reçus mais ils sont caducs car depuis le prix des matières premières a fortement augmenté.

L'entreprise EYMARD va réactualiser son devis en conséquence.

L'entreprise FESTA qui est nettement plus élevée (environ le double du devis d'EYMARD), prévoit en plus le dallage et l'enlèvement du rocher sur le côté.

Une subvention de 12 000 € par financeur (Département, Région, Etat) est sollicitée (soit 70% du montant des travaux).

Cette délibération est votée à l'unanimité

3/ Alarme de la salle polyvalente

Il y a 2 solutions :

- Soit un réseau radio
- Soit un réseau filaire

Le réseau filaire est moins coûteux car on peut garder les câblages existants, sauf celui de la sirène qu'il faudra remplacer. Possibilité également de passer par le faux plafond de façon à éviter la pose de goulottes inesthétiques.

3 devis ont été présentés. C'est la proposition de la société CTV électronique qui a été retenue par le conseil car moins disant et entreprise locale. Le coût s'élève à 1 431 € HT.

Cette délibération est votée à l'unanimité

Questions diverses

- Une proposition est faite pour nommer la salle des associations « Chez Rosalie » en référence à l'ancien café de la commune tenu par Rosalie BLANCHARD.
Le club des aînés a déjà enregistré 20 inscriptions : l'entrée est ouverte à tous. Les adhérents se réunissent tous les jeudis après-midi
De nouvelles élections vont avoir lieu pour désigner un nouveau président.
- L'eau de Pouillardencq est non conforme du fait de sa turbidité mais il n'y a pas de bactéries.
IT05 va venir faire un sondage sur 6 mois pour étudier la possibilité de mettre des filtres à sable ou un autre procédé.
Il n'y a plus de stock de bouteilles d'eau : une livraison de 50 packs est prévue pour vendredi 8 octobre.
Une analyse d'eau sur Lesdiguières est prévue lundi 11 octobre.
Jeudi 21 octobre, le réservoir de Pouillardencq sera vidé et nettoyé ; une visite de l'ARS est prévue la semaine suivante.
Le conseil organisera d'ici la fin de l'année une réunion par hameau de façon à expliquer la situation sur l'eau et débattre d'autres sujets.
- L'enfouissement des lignes est reporté en 2023. Reste toutefois le problème des candélabres.
Cette opération est subventionnée et ne coûte rien au particulier.
- Assainissement : le cabinet SAUNIER a été relancé ; M. Pellegrin assure travailler toujours sur le dossier.
- Il est prévu d'acheter 2 enrouleurs pour papier toilette et un sèche main pour la salle polyvalente ainsi qu'un distributeur de savon et éventuellement un robinet « à temporisation », ainsi qu'un balai plus adapté à la surface de la salle pour le nettoyage
- Le site WEB de la commune est régulièrement regardé : la mise à jour se fait au fil de l'eau.
- Delphine REY a été mandatée pour suivre l'enquête sur la scolarisation à domicile d'un enfant de la commune

Vu pour être affiché le 29 octobre 2021, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Fin de séance : 22h00